

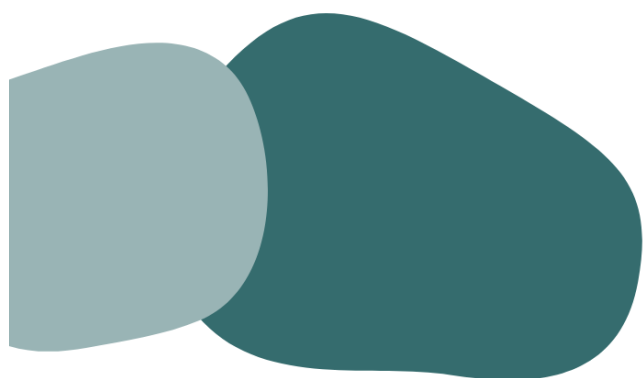


ÉDITION 2024-2025

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Epreuves orales

Concours administrateur territorial



Promotion Gerty Archimède

Cette notice ne vise pas à remplacer les cours de méthodologie des préparations aux concours administratifs mais à ajouter des compléments et des ressources qui nous semblent utiles et efficaces. Ce guide est une rediffusion du guide proposé par les promotions Brassens, Auclert et actualisé par la promotion Gerty Archimède.

Conseils généraux

Les candidats ont tout intérêt à ne pas négliger la préparation des épreuves orales tout au long de l'année. Inversement, certaines matières écrites comme les finances publiques ou le droit public sont d'un secours précieux pour baliser certaines parties du programme oral.

Plus le candidat s'y prend en avance, plus il aura la possibilité de ne pas se laisser noyer par la densité du programme et de favoriser un apprentissage par **strates**. Il vaut mieux **connaître** d'abord les généralités sur tous les chapitres à travers un rapide tour d'horizon, puis de se concentrer sur les connaissances **socle** avant de repasser plus tardivement en se focalisant maintenant dans les détails, les ajouts issus de l'actualité etc...

Il n'est jamais trop tard pour s'y mettre ! Même si le candidat attend l'admissibilité pour commencer sa préparation **aux** oraux, en priorisant les révisions, avec une bonne méthode sur les épreuves et un brin de chance au tirage des sujets, il est possible d'accomplir beaucoup avec peu !

Préparer les épreuves orales tout au long de l'année :

- **Au-delà de la connaissance du** format des épreuves, il est important de commencer le plus tôt possible à constituer son répertoire de fiches ou de références notamment en DGCT et en questions sociales / questions européennes.
 - En délimitant un chapitrage du programme (forcément artificiel compte tenu de son périmètre vaste et de sa profondeur infinie !) le candidat peut repérer au fil de l'eau au cours de l'année des références de cours, de **rapports** ou des exemples d'actualité originaux, pertinents ou qui lui **parlent** davantage et qu'il sera en mesure d'apprendre et d'exploiter rapidement.
 - Beaucoup de références sont réexploitables lors des épreuves **orales**, qu'il s'agisse de connaissances pures en droit public, de connaissances complémentaires en économie ou en droit sur l'action des **collectivités** dans ces domaines ou d'éléments de compréhension bienvenus pour la note de synthèse.
 - En fichant tranquillement chapitre par chapitre un livre de référence suffisamment fourni mais pas trop gros, le candidat s'assure d'avoir un fond de **fiches** suffisant pour commencer sereinement ses révisions lors de l'été.
- Préparer sa présentation du grand oral dès le début de l'année permet également de l'affiner progressivement et d'y ajouter, au fil de la scolarité, des éléments personnels découverts lors de stages ou des révisions.
- S'**entraîner** à la prise de parole (**avec** une préparation de 30 min + un exposé de 10 min) sur un sujet d'épreuve **orale** ou non permet d'anticiper les difficultés d'expression

orale qui seraient difficiles de corriger en un ou deux mois. Souvent il n'est pas nécessaire de faire beaucoup d'exercices mais surtout de les répartir dans le temps.

Préparer les épreuves orales après les écrits pendant l'été :

- Se laisser au moins 15 jours de repos après les écrits pour profiter de vacances bien méritées ! La préparation des épreuves orales est tout aussi éprouvante que celle des écrits. Le calendrier plus restreint rajoute un stress qui peut ralentir les apprentissages des candidats encore épuisés du mois de juin.
- Se remettre doucement au travail en commençant par relire les rapports des jurys des dernières années pour cerner les points les plus importants à maîtriser pour chaque matière.
- Avoir un binôme ou un trinôme avec qui faire des points réguliers sur les révisions, voire échanger les fiches ou présenter « en condition » des sujets permet d'apprendre de façon différente et de rester motivé lors d'un long été une fois que les classes sont fermées.
- Continuer la compilation des références et la rédaction de ses fiches. Ce n'est vraiment pas grave de ne pas avoir bouclé le programme des épreuves orales avant les écrits !
- Il est intéressant de lire chaque jour, pendant 30 min à une heure, l'actualité générale de la gazette ou d'un autre journal pour « sentir » au bout d'un mois ou deux les préoccupations du moment des collectivités.
- À partir du mois d'août, passer à la phase d'apprentissage/révision du contenu.

Préparer les épreuves orales après la parution des résultats d'admissibilité :

- Après l'admissibilité, mettre à profit le peu de temps restant pour se concentrer sur la forme des épreuves : préparation de sujets en 30 min, prestations orales de 10 min, anticipation des questions éventuelles... et finir l'apprentissage/révision des sujets !
- Sans connaissance du monde des collectivités territoriales (pas de stage ou d'expérience professionnelle notable dans le domaine), ne pas hésiter à contacter des administrateurs en poste pour échanger sur les réalités du métier et nourrir ainsi sa compréhension du cadre d'emploi pour le Grand Oral, voire réaliser une immersion de deux ou trois jours dans des services.

Droit et gestion des collectivités territoriales

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- Le candidat est conduit jusqu'à une salle dans laquelle il tire au sort un sujet (*pour des exemples, reportez-vous à la banque de sujets réalisée par la promotion Auclert*). Il dispose de 30 minutes **de préparation**.
- **À** la fin de la préparation, le candidat se rend dans la salle où les deux jurés l'attendent. Il répète le sujet qu'il a tiré puis dispose de 10 minutes maximum (10 minutes 30 secondes dans les faits) pour le présenter.
- **À** la suite de cet exposé, un entretien avec le jury commence sur la base de questions fondées soit sur le sujet qu'a tiré le candidat, soit sur d'autres parties du programme.

Comment réussir cette épreuve ?

- Un **bon exposé** est un exposé qui mêle plusieurs caractéristiques :
 1. **Il est simple à suivre** : il faut donc marquer par des annonces **claires et** par des variations de tons et de rythme, les titres, sous-titres et les transitions entre parties. Mieux vaut en dire moins mais le dire de façon compréhensible.
 2. **Il est bien problématisé** : le jury doit pouvoir suivre un raisonnement dynamique. L'articulation entre les constats, les limites et les orientations est donc essentielle ... mais pas toujours possible. Quand le sujet est très plat et descriptif, n'hésitez pas soit à introduire des éléments de pratique pour contrebalancer les apports juridiques et théoriques, soit à forcer un peu le trait pour accentuer la progression dialectique. C'est en effet une épreuve de droit, mais aussi de GESTION des collectivités locales.
 3. **Il tend vers l'exhaustivité** : il couvre, autant que faire se peut, tous les aspects du sujet. Il vaut mieux évoquer brièvement certaines notions ou idées, et laisser au jury le soin d'y revenir dans l'échange, que de ne pas les mentionner du tout. Pour autant, il faut mettre l'accent sur les éléments essentiels. C'est donc un jeu d'équilibriste, dans lequel le candidat doit couvrir le plus d'enjeux possibles tout en insistant sur les plus importants. Il faut également veiller à un équilibre de la présentation notamment entre les aspects juridiques et financiers.
Si le sujet est trop large, il peut être pertinent de réduire volontairement le champ en introduction avec des définitions un peu strictes tout en précisant que les termes peuvent avoir une acceptation bien plus vaste. C'est une stratégie

souvent payante, mais il faut être sûr de **ne pas avoir évincé de véritables enjeux** du sujet.

4. **Il dure 10 minutes.** Garder un œil sur votre montre **(ou sur le minuteur fourni)** pour ne **pas** finir ni trop tôt (avant 9'30") ni trop tard (10'30") et équilibrer le temps consacré à chaque partie. En **général**, le découpage suivant **fonctionne** bien : 2min **d'intro**, 1min45 par sous-partie, 30 sec pour la conclusion, ce qui laisse 30 secondes de marge.

Le jury de l'an dernier fonctionnait avec un minuteur. A 10 min pile, l'horloge sonne et l'exposé est fini. Il ne faut pas espérer pouvoir conclure **au delà** du temps strictement imparti

- Il importe de **ne surtout pas paniquer devant son sujet**. La plupart sont très difficiles à traiter car **ils sont** soit trop généraux (« la gestion des ressources humaines ») soit trop précis (« les EPLE ») ... mais c'est pareil pour tout le monde !
 - Si jamais vous séchez complètement face au sujet, rassurez-vous, nombre de **Gerty** en sont **passé** par là et ont quand même **été admis**. Dans une telle situation, rattachez le sujet à tout ce que vous connaissez et construisez un raisonnement autour de quelques idées fortes que vous développerez au maximum. **Soignez** la forme en somme.
- La **phase de préparation n'est pas à négliger**, car sa bonne tenue **garantit** un exposé réussi. Il n'y a malheureusement pas de recettes miracles ... Quelques petits conseils généraux pourront toutefois vous être utiles :
 - Entraînez-vous en amont pour comprendre quelle méthode vous **correspond** le mieux et adopter la façon la plus efficace de structurer vos idées ;
 - Un petit temps de « tempête de cerveaux » de **5 minutes maximum** vous permettra de définir les mots clés du sujet, **de lister tous les thèmes** et idées clés auxquels il se rattache. Ce temps apparaît parfois superflu mais l'est rarement en pratique ;
 - A minima, rédigez votre problématique, vos titres et vos sous-titres pour **pour** pouvoir les énoncer de façon fluide à l'oral.
- **Pour l'entretien**, le jury va chercher à vérifier d'abord que vous maîtrisez bien le sujet que vous avez tiré, ensuite que vous avez des connaissances (**voire** un avis **éclairé** !) sur d'autres grands **sujets et** enfin que vous êtes intéressé par l'environnement public local. Vos réponses devront donc montrer tout **cela. Une** bonne façon de le faire consiste à :
 - Systématiquement ancrer vos avis dans des connaissances **et des exemples** ;
 - Ne pas hésiter à avoir une opinion sur certains sujets, pourvu qu'elle soit étayée et nuancée ;

- Mettre en avant ses connaissances professionnelles autant que possible (vos stages et expériences professionnelles vous seront utiles) voire votre culture générale de futur territorial.

Arriver à créer une conversation cohérente avec le jury est un signe de réussite ! En somme, le candidat doit transformer l'interrogatoire du jury en un véritable échange entre trois personnes.

Comment préparer cette épreuve :

- La liste des thématiques couvertes par l'arrêté bordant cette épreuve est **extrêmement large**, laissant donc planer le risque d'un fichage sans fin ... Pas de panique toutefois, il est possible de **prioriser son fichage** en l'organisant de la façon suivante :
 - Privilégier le fichage des parties 1, 3 et 4 de l'arrêté (organisation et compétences, gestion des RH et mode de gestion des services publics) qui sont plus juridiques et générales → on peut le réaliser soit pendant l'année avant les écrits, soit durant l'été après les écrits ;
 - Dans un second temps, s'atteler à la partie sur les politiques publiques locales (partie 5) qui est très large et possiblement infinie, en visant l'efficacité → le mieux est de le faire courant septembre, avant les oraux.
 - La partie sur les finances locales (partie 2) devrait normalement avoir déjà été traitée pour les écrits.

Certains sujets sont en effet très proches de ceux de l'épreuve écrite de finances publiques et la majorité des sujets se prête à un ajout de quelques références tirées de cette matière. Garder un coup d'œil sur ses anciennes fiches de finances publiques locales peut être une stratégie gagnante !

- Le **fichage en équipe** est plus que conseillé pour traiter le plus de sujets possibles en économisant son effort. Pour gagner encore plus de temps, il est envisageable de ne faire des fiches que sur les notions de base de chaque sujet (cadre juridique, enjeux et limites), et de renvoyer à un second temps le fichage sur l'actualité et les préconisations/orientations en lien avec chaque thématique.
- Faire des **fiches en forme de plan** (2 parties 2 sous-parties) peut être un atout important pour mieux structurer son raisonnement et gagner du temps lors de la préparation de l'exposé le jour J.

Ce format est à privilégier pour les sujets « bateaux » qui retombent sous une forme ou sous une autre chaque année ou presque : Nouvelle-Calédonie, Métropole de Lyon, Faut-il supprimer le département ?...

Quelques conseils bibliographiques :

- *Culture territoriale*, Marine Derkenne et Donatien Lecat, Actu'concours 2023-2024, éditions Ellipses ; (ou ses éditions postérieures)
- *Vademecum des collectivités locales et territoriales*, Céline Sabattier, 17ème édition, Arnaud Franel Eds ;
- Tableau du ministère de l'Intérieur retraçant la répartition des compétences des collectivités. [Tableau de répartition des compétences | collectivites-locales.gouv.fr](https://collectivites-locales.gouv.fr)
- *Droit des collectivités territoriales* de Bertrand FAURE – édition Dalloz (2021)
 - Manuel très complet mais trop précis et juridique pour être utile ... Il peut être pertinent de s'en servir pour certains compléments juridiques très pointus.
- *Dictionnaire encyclopédique de la décentralisation* sous la direction de Nicolas KADA, Romain PASQUIER, Claire COURTECUISSSE et Vincent AUBELLE – édition Berger-Levrault (2017)
 - Manuel qui fonctionne par entrées avec un aspect pratique très appréciable sur de nombreux sujets. Toutefois, les entrées sont inégales et traitées sans lien avec les attentes de l'épreuve.
- *Droit des collectivités territoriales* de Virginie DONIER - édition Dalloz (2021 – 4^{ème} édition)
 - Memento très utile si vous avez peu de temps pour étudier la matière. Il est très synthétique mais ne permet malheureusement pas de traiter convenablement la matière. Les entrées sur les politiques publiques locales sont notamment bien trop succinctes.
- *Gestion des ressources humaines dans la fonction publique* de Frédéric COLIN – édition GUALINO (2018)
 - Livre extrêmement utile pour travailler la GRH. Il est axé Etat mais nombre d'éléments s'appliquent également aux collectivités.

- Pour compléter votre culture territoriale n'hésitez pas à utiliser *Localtis* et *La Gazette des communes* qui sont deux mines d'or en la matière !

Questions européennes

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- Le déroulé est le même que pour celui de l'épreuve de droit et gestion des collectivités territoriales.
- Lors de la phase de **préparation**, le **texte des traités, sans sommaire**, est à la disposition des candidats.
- Il est à noter que lors de **l'entretien**, le jury affiche une forte appétence pour les **sujets territoriaux** (politique de cohésion, régions ultra-périphériques, projet d'investissements, etc), les « **têtes de l'Europe** » (connaître les grandes figures de l'UE et la localisation des principales agences) et les **sujets d'actualité** (suivre les projets de réforme en cours).

Comment réussir cette épreuve ?

- Les critères d'un bon **exposé** sont **semblables à ceux de l'épreuve de DGCT**.
Quelques petits **conseils supplémentaires propres à l'épreuve de QE** :
 - Relier si possible son IIB à l'actualité européenne (projets de réformes institutionnelles, mesures législatives en cours de négociation, négociation ou mise en œuvre du cadre financier pluriannuel) et évoquer les positions françaises sur les différents sujets ;

- Ne pas s'inquiéter si certains sujets n'ont pas de lien avec les collectivités territoriales ... tous n'en ont pas ;
- Ne pas mémoriser tous les articles des traités mais retenir le plan des traités afin de trouver rapidement les articles intéressants.
- Pour l'**échange** avec le jury, **certaines spécificités** sont à noter en ce qui concerne l'épreuve de QE :
 - Le jury demande fréquemment de citer des projets européens en lien avec une région que nous connaissons bien (celle où le candidat a grandi, où il a travaillé ou étudié) et des éléments sur l'Europe au quotidien ;
 - **C'est** une épreuve de droit public européen et d'économie européenne, dans laquelle **toute** méconnaissance du fonctionnement de l'ordre juridique européen et de son articulation avec l'ordre juridique français sera durement sanctionnée ;
 - Il convient également de ne pas se limiter à des connaissances théoriques mais de connaître des éléments pratiques / concrets (projets financés par les fonds européens dans les régions françaises par exemple).

Comment préparer cette épreuve ?

- Comme en DGCT, le candidat peut utilement **prioriser son fichage** pour ne pas pénaliser sa préparation des épreuves écrites. Le séquençage suivant peut être envisagé :
 - Dans un premier temps (avant les écrits), les éléments essentiels sur les institutions, l'ordre juridique européen et certaines grandes politiques publiques (notamment l'UEM ou la politique de concurrence), car ils pourront être réutilisés pour les écrits (notamment en économie) ;
 - Dans un deuxième temps (pendant l'été), les autres sujets principaux à savoir l'ensemble des politiques publiques européennes et les diverses composantes de la PESC (le découpage d'un manuel peut servir de base pour les identifier) ;
 - Dans un dernier temps (en septembre), les sujets de niche, qui ne font pas toujours l'objet d'une partie dans les manuels canoniques (exemple : l'Europe du numérique, l'Europe de la santé, le Brexit et ses conséquences, etc). Une liste avec le nom des principaux partis, des présidents, du médiateur ou des personnes incarnant les différentes institutions est toujours utile.
- Le candidat qui réalise ses **fiches sous forme de plan** (2 parties, 2 sous parties) avec une **accroche claire** et des **éléments d'actualité** en lien avec les réformes et les débats en cours **gagne** incontestablement du temps de réflexion lors de la phase de

préparation. Ordonner ses pensées et son avis sur un sujet en amont de l'épreuve, c'est s'assurer de pouvoir défendre une opinion pertinente le jour J.

Quelques conseils bibliographiques :

- *Questions européennes 2024-2025* de Christophe LESCOT – Actu'Concours, édition Ellipses
 - Manuel canonique, il contient tous les éléments qu'il faut savoir sur la plupart des grands sujets. Il a le mérite d'être actualisé tous les ans et de coller aux enjeux du moment. Le découpage intra-chapitre n'est toutefois pas très dynamique, ce qui peut poser un problème en cas de fichage sous forme de plans. Certains sujets annexes doivent également être creusés en dehors du manuel.
- *Grandes questions européennes* sous la direction de Bruno ALLOMAR – édition Armand Colin (2019 – 5^{ème} édition)
 - Manuel plus succinct que celui de C. Lescot, il peut être plus adapté dans son découpage à la préparation de l'INET même s'il doit être réactualisé.
- Pour suivre l'actualité, le mieux reste de suivre :
 - Le site *Euractiv* et notamment sa newsletter « les capitales » qui, bien que dense, donne à voir les éléments essentiels ;
 - Le site *Toute l'Europe* qui propose régulièrement des briefs sur les projets de législations européennes et les évolutions des grandes politiques publiques.

Questions sociales

Les candidats choisissent majoritairement l'épreuve de questions européennes, la concurrence est donc moins forte en questions sociales. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il faille moins la travailler, notamment parce que le programme est très large.

Ne vous laissez cependant pas impressionner par l'immensité du programme. La plupart des sujets sont larges et permettent de se raccrocher aux branches relativement facilement. C'est une épreuve à la croisée des statistiques (démographiques, économiques) et des sciences humaines. Tout ce que vous savez d'un sujet dans d'autres disciplines peut (et doit) être valorisé.

La meilleure manière de travailler l'épreuve est de commencer par un **manuel très généraliste et problématisé**. Le meilleur reste celui de Suzanne Maury, *Les questions sociales aux concours*, même s'il n'est pas mis à jour. Il est très facile à lire, à relire et à ficher parce qu'il reprend l'historique de chaque politique et les problématisé de manière pertinente. Vous verrez que les références y sont diverses (rapports de la Cour des comptes, sociologues, démographes...) et c'est ce qui fait la richesse de cette épreuve (et qui est apprécié à l'oral).

Comme c'est une épreuve d'analyse et d'ouverture, n'hésitez pas à **varier les lectures d'articles** sur les sujets qui vous intéressent (une fois que vous vous êtes approprié le Suzanne Maury). Tout est bon à prendre : revue de l'en3s, vie publique, synthèses de la cour des comptes, du CE, comparaisons européennes, mais aussi journaux quotidiens et *Gazette des communes*...

Le jour de l'épreuve, ne vous laissez pas désarçonner par un sujet surprenant. Valorisez largement vos connaissances dans diverses disciplines et discutez avec le jury. Cela fait plusieurs années que c'est le même jury (j'espère que ce sera votre cas) qui est particulièrement bienveillant et cherche l'échange, quitte à élargir le sujet. Profitez-en si vous sentez un peu à court.

Veillez à connaître les montants des principaux minima sociaux (RSA, APA, PCH, AAH par exemple).

Quelques conseils bibliographiques :

- *Questions sociales aux concours* de Suzanne Maury ;
- Rapports et sources internet diverses (gazette, localtis, vie publique...);
- Newsletters spécialisées : Sécuhebdo est génial, trouvez-vous un admis à l'EN3S qui vous l'envoie, suivez le groupe facebook des concours de DH/D3S qui publie toutes les semaines une newsletter. Enfin, suivez le blog des élèves administrateurs territoriaux qui publient également une newsletter sur les politiques sociales locales.

Epreuves de langues

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- Le candidat est conduit dans une salle où il tire au hasard un numéro qui correspond à un article dans la langue qu'il a choisi. Il est installé en salle d'examen et dispose dès lors de **30 minutes pour préparer son passage**.
- **L'oral** en lui-même dure **30 minutes**. Son déroulé varie selon les jurés et la langue choisie, mais en général le même modèle se répète :
 - **Lecture** d'une partie du texte (pour vérifier la diction et prononciation) ;
 - **Version** (traduction vers le français) d'une partie plus ou moins conséquente du texte. La version peut parfois se résumer à un ou deux paragraphes ... et parfois s'étendre sur la quasi-totalité de l'article (titre et chapeau compris) ;
 - **Commentaire structuré** du texte. Résumer le contenu de l'article et le commenter avec une analyse personnelle. Vous pouvez tendre des perches sur les thèmes que vous avez envie de développer durant l'échange.
 - **Echange avec le jury** qui peut porter tant sur l'article en tant que tel (ses biais, son contexte de rédaction, etc) que sur le sujet traité par ce-dernier, voire sur tout autre élément que le jury jugera pertinent (la civilisation de la langue étudiée, son organisation administrative, la géopolitique, les particularismes culinaires de l'air linguistique étudiée, etc).

Comment réussir cette épreuve :

- **Les candidats ne sont malheureusement pas tous égaux devant cette épreuve.** Une année de prépa est peu propice au perfectionnement d'une langue et la plupart des choses se jouent plus en amont dans la scolarité (d'où l'intérêt des séjours linguistiques).
- Nul fatalisme toutefois ! En effet, la **maîtrise de la méthode** est un pré-requis sans lequel même un parfait locuteur peut échouer. A contrario, le plus piètre des candidats peut s'en sortir honorablement. Cette méthode se définit par quelques points saillants :
 - La **bonne maîtrise du temps de préparation** qui doit notamment servir à préparer la version. Il est ainsi conseillé de lire le texte une première fois (5 minutes), puis de le relire en notant les traductions difficiles ainsi que les tournures de phrases à revoir (10/15 minutes), préparer le commentaire en tant

que tel : structurer les idées principales, les exemples que vous allez développer (10 minutes).

- Le **recours à des phrases simples mais efficaces**. Cette technique permet d'éviter les fautes de grammaire et de syntaxe qui accompagnent souvent des périphrases ou des tournures ambitieuses. Ces fautes **sont en** effet durement sanctionnées par le jury. A contrario, le recours à des tournures simples permet plus aisément de faire étalage d'un **vocabulaire riche et précis**.
- La **démonstration d'un intérêt voire d'une bonne connaissance dans la civilisation de la langue étudiée**. Ainsi tout élément culturel relevé par le candidat dans son commentaire, ou mis en exergue lors de la discussion, sera compté au bénéfice de la prestation et permettra de faire la différence avec les autres candidats.
- Il importe également de **préparer quelques poncifs qui font l'objet de questions récurrentes** lors des échanges avec le jury :
 - Sa motivation à intégrer l'INET ;
 - Son choix de carrière à la sortie de l'école ;
 - L'organisation administrative (notamment locale) française et sur celle de l'aire linguistique étudiée.

Comment préparer cette épreuve :

- Sans empiéter sur **la** préparation des autres matières, le candidat gagnera à **ne pas négliger sa pratique des langues** surtout si son niveau de départ est faible. Regarder quelques séries, écouter des podcasts, lire un ou deux articles par semaine et feuilleter ponctuellement un manuel de vocabulaire sont déjà un bon début. L'étape d'après consiste à assister à des cours de langues **et à** s'entraîner à la méthode avec assiduité durant l'année.
- Pour les **candidats** qui, telle la cigale, **arrivent fort dépourvus aux oraux**, il est conseillé de se concentrer **sur la maîtrise de la méthode** (avec des entraînements) **et sur l'apprentissage de tournures de phrases, de locutions et** connecteurs logiques.

Informations à destination des candidats du concours interne et 3ème concours :

- L'épreuve de langue étant facultative, seuls les points au-dessus de la moyenne comptent.
- Si vous êtes à court de temps dans vos révisions, ne vous attardez pas trop sur la préparation de cette épreuve.

Quelques conseils bibliographiques :

Ces conseils ne portent pas sur des manuels de grammaire ou de langues à proprement parler, pour lesquels il convient de se tourner vers les professeurs de son centre de préparation. **Conseils de manuels** de vocabulaire ou d'éléments culturels :

- **Pour l'anglais :**

- *The Big picture* de Jean-Max THOMSON – édition Ellipses (2022 - 6^{ème} édition. Ce manuel contient du vocabulaire sur tous les grands sujets du débat public. Il contient en outre des tournures que le candidat peut utilement retenir.
- Lire la presse : *The Economist*, *The Guardian*, *The New York Times* ...
- Des podcasts à écouter avec plaisir pour suivre l'actualité et **entraîner** son oreille :
 - Le *morning brief* de la *National public radio* ;
 - Les *enjeux internationaux* de Julie Gacon sur France Culture (c'est en français mais ceux qui concernent les pays anglo-saxons sont toujours très bien **faits**)
- Des séries à regarder en VO pour se détendre tout en exerçant son oreille et en nourrissant sa culture :
 - *House of cards* ;
 - *The Crown* ;
 - *The West wing* ;
 - *The Wire*.

- **Pour l'espagnol :** Lire la presse : El Pais et les journaux espagnols desquels sont tirés la majorité des sujets.

Mise en situation professionnelle collective

En plus de la notice, il est conseillé de lire les rapports du jury pour connaître précisément les attentes de cette épreuve.

L'épreuve de mise en situation professionnelle collective (**MESPC**) et le grand oral se déroulent le même jour. Vous serez convoqué sur une demi-journée avec les autres candidats passant l'épreuve. Vous commencerez par tirer au sort un ordre de passage qui déterminera votre heure de passage pour l'épreuve du grand oral. Les candidats tirant le numéro 1 n'auront

que 15 minutes de pause entre la MESPC et le grand oral alors que les candidats tirant le numéro 4 (sous réserve que l'épreuve se déroule avec 4 candidats) passeront leur grand oral en fin de demi-journée après 3h15 d'attente. Vous aurez donc plus ou moins de temps d'attente et d'ultime révision du grand oral.

L'épreuve se déroule en deux parties :

- **30 minutes d'interaction collective** avec 3 ou 4 autres candidats, dont 25 à 27 minutes d'échange et 3 à 5 minutes de synthèse pour conclure (soit 45 secondes à 1 minute par personne pour la conclusion). Une sonnerie coupera les candidats à l'issue des 30 minutes et il ne sera pas possible de continuer à parler ;
- **15 minutes de synthèse et d'analyse de l'épreuve** à l'issue du grand oral avec le jury.

La répartition des rôles :

- Chaque candidat s'assoit face à un chevalet qui est d'abord recouvert afin de cacher le rôle qu'il jouera durant l'épreuve.
- La lecture du sujet est faite à voix haute par le jury, les candidats découvrent au même moment leur rôle et disposent d'une feuille comportant la consigne écrite. Il est important dès ce moment de réfléchir au sujet sous l'angle du rôle attribué.
- Le jury donne la possibilité aux candidats d'échanger quelques instants après l'annonce du sujet afin de s'organiser (qui prend la parole en premier par exemple).
- Il est possible que le jury donne une minute de silence en amont de l'épreuve après avoir découvert les sujets pour que chacun réfléchisse à son positionnement.
- Deux règles implicites veulent que les candidats aient tous un rôle de pairs autour de la table (pas de supérieur hiérarchique) et que le sujet soit un problème nécessitant une réponse collective commune (pas d'opposition frontale entre les participants à la réunion). Il n'empêche que les Gerty ont eu nombre de sujets qui ne correspondaient pas à ces règles implicites.
- Le candidat qui démarre et mène la réunion est celui qui dispose d'un rôle central, il n'est pas pour autant un donneur d'ordre s'il n'a pas d'autorité hiérarchique sur les autres.
- Il est possible qu'un candidat ait un rôle minoritaire et que sa prise de parole soit moins importante que les autres. Il faut néanmoins que ce soit justifié d'une part et proportionné d'autre part. Il est possible d'en faire part au jury lors de la deuxième partie de l'épreuve.

- Supprimer cette dernière phrase qui est déplacée un peu plus haut « Il est possible que le jury donne une minute de silence en amont de l'épreuve après avoir découvert les sujets pour que chacun réfléchisse à son positionnement ».

La typologie des sujets :

- Organisation du travail (temps de travail...)
- Participation citoyenne
- Gestion de crise
- Politiques publiques (éducation, culture, sport...)
- Réorganisation des services
- Gestion de la contrainte (RH, budget...)
- Mouvements sociaux / dialogue social

Les attendus de l'épreuve :

- Durant l'épreuve, le jury n'intervient pas. Il revient donc entièrement aux candidats de coopérer de manière constructive dans leurs rôles.
- Dans le déploiement de la réponse, il est important d'apporter tant des éléments de fond (enjeux juridiques, financiers, informatiques, techniques...) que de forme (rétroplanning, gouvernance...) en apportant les solutions les plus opérationnelles possibles au sujet posé. Il ne faut pas oublier de répondre à la commande à la fin de la réunion.
- La connaissance de l'environnement territorial est mesurée (relation aux élus, organisation administrative d'une collectivité...)
- Les qualités recherchées chez le candidat : les capacités d'écoute et d'analyse, la capacité à prendre des décisions, la coopération, la capacité à gérer le temps, la lucidité sur sa propre prestation...
- Pour la prise de note, il est possible de séparer sa feuille en deux et d'écrire d'un côté les prises de parole des autres candidats et d'un autre côté sa prise de notes personnelles. La prise de notes ne peut être emmenée à l'issue de l'épreuve mais elle est utile pour structurer la pensée. Durant la pause entre les deux parties de l'épreuve, il faut réfléchir à argumenter sa prestation.

Comment préparer cette épreuve :

- S'entraîner en groupe à plusieurs reprises, en travaillant sa gestuelle, sa posture et en identifiant ses signes de stress pour essayer de les canaliser le jour de l'épreuve.

- La révision de l'épreuve de DGCT permettra d'avoir des connaissances techniques, même si ce n'est pas l'attendu majeur de l'épreuve, il existe des prérequis indispensables à la compréhension du sujet.
- Bien identifier les missions et champs d'intervention des rôles susceptibles d'être attribués (directeur des Finances, DRH, Habitat, vie associative participation citoyenne, etc...).
- On retrouve souvent lors des 15 min de retour sur **la MESPC** des questions de type « Qui a gagné dans cette mise en situation ? » « Pensez-vous que X était dans son rôle ? » ; « **Quelle note mettriez-vous à X ?** ». Garder en tête un ou deux moments pertinents pour défendre son point de vue.

Grand Oral

L'épreuve se déroule en deux parties :

- **Les 30 premières minutes :**
 - 10 minutes maximum de présentation orale : cette présentation doit être dynamique et personnelle.
 - 20 minutes de questions du jury pouvant porter à la fois sur le parcours personnel du candidat, le projet professionnel et/ou sur l'actualité, l'organisation des collectivités territoriales. De courtes mises en situation sont également proposées par le **jury**.
- **Les 15 dernières minutes** correspondent à la deuxième partie de l'épreuve de mise en situation collective (voir ci-dessus).

Préparer sa présentation orale :

- Elle doit durer un **maximum de 10 minutes**, être structurée, argumentée et percutante. Chaque argument doit être illustré d'un exemple concret tiré de son parcours personnel et professionnel. Le projet professionnel doit être travaillé en priorité.

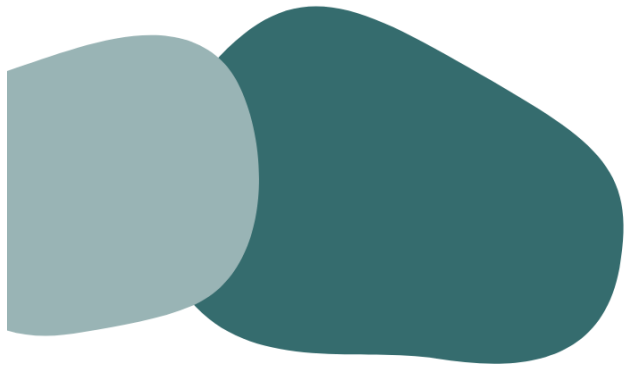
- Enregistrez-vous et réécoutez la présentation pour vérifier que celle-ci est dynamique. Il convient de bien maîtriser cette présentation pour être le moins stressé possible. Si vous l'apprenez par cœur, faites en sorte de ne pas la réciter « mécaniquement ». Cette présentation doit apparaître fluide, agréable à écouter et doit permettre au jury de découvrir votre personnalité.
- Il est fortement conseillé de faire sa présentation devant des collègues ou amis.
- La présentation doit illustrer l'intérêt du candidat pour le service public LOCAL. Il n'y a rien de pire que d'avoir en face de soi un jury persuadé qu'on est ici par hasard ou par envie d'un concours A+, peu importe lequel.

Préparer les questions du jury :

- Il peut s'agir de questions personnelles, sur le parcours ou le projet du candidat, mais aussi de questions techniques, juridiques, d'actualité locale ou plus générales.
- Le fond doit être maîtrisé tout comme la forme. Il est surtout important de s'entraîner à structurer les réponses aux questions. Sur les questions d'opinion, les candidats doivent exprimer clairement un avis justifié et nuancé.
- L'échange avec le jury s'apparente parfois à de multiples questions sur des thématiques très diverses auxquelles il faut savoir réagir rapidement. Les Gerty ont en moyenne eu 50 questions durant cette épreuve.
- Constituer une revue d'actualité au cours de l'année de préparation se révèle très utile pour la préparation du grand oral.
- Le jury interroge souvent les candidats sur leurs connaissances du cadre d'emploi des administrateurs territoriaux et sur la scolarité à l'INET.

Préparer les mises en situation durant le grand oral :

- Ces courtes mises en situation servent au jury à évaluer l'aptitude du candidat à faire face à des situations concrètes, souvent de management. Le jury évalue la capacité à prendre des décisions adaptées et proportionnées. Pour des exemples de mises en situation, se rapporter au recueil des sujets d'admission 2023 réalisé par la promotion Gerty Archimède.
- Les élèves administrateurs et administratrices de la promotion Gerty Archimède et suivantes reviendront vers vous après les résultats d'admissibilité pour des oraux blancs de préparation.



**BON COURAGE
POUR VOS
ORAUX !**

